Nations Unies A/56/114/Add.1–E/2001/93/Add.1

Assemblée générale
Conseil économique et social

Distr. générale
10 septembre 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 120 de l'ordre du jour provisoire*
Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Conseil économique et social
Session de fond de 2001
Point 14 b) de l'ordre du jour
Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : développement social

Projet de proposition et de plan d'action pour une décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

Note du Secrétaire général

Additif

Le Conseil d'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui, à sa cent cinquante-neuvième session, en mai 2000, avait à l'unanimité pris acte avec satisfaction de la résolution 54/122 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1999, et notamment de la suggestion de proclamer une décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, a examiné le projet de proposition et de plan d'action pour une décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation à sa cent soixante et unième session, en juin 2001. Au cours des débats, le Conseil a mis tout particulièrement l'accent sur la nécessité de mobiliser les ressources financières nécessaires au succès d'une telle décennie et d'adopter des stratégies nationales en faveur de l'alphabétisation en vue d'atteindre les objectifs de l'éducation pour tous en 2015. Le Conseil d'administration a adopté une décision (161 EX/Décision 3.2.1) dans laquelle il a reconnu qu'il était urgent de procéder, à l'échelle mondiale et de façon concertée, à la réorientation de l'alphabétisation en tant que composante essentielle de l'éducation pour tous et autorisé le Directeur général de l'UNESCO à soumettre à l'Assemblée générale, à sa cinquante-sixième session, par le biais du Conseil économique et social, le projet de plan d'action. Rappelant les engagements pris lors du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar en avril 2000 et reconnaissant l'importance cruciale de l'alphabétisation pour l'éducation de base, l'apprentissage tout au long de la vie et le développement social, le Conseil d'administration a également appelé les États

* A/56/150.

01-53634 (F) 190901 190901

Membres à accorder un soutien au point relatif à la décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, inscrit à l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.